

# Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108399 Vendredi 21 Novembre 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès



## Le président Macron à Maurice



**Maurice renforce sa stratégie de contrôle des drogues avec le partenariat de l'OMS**

Page 3

## Mgr Grysia rend une visite de courtoisie au Premier ministre Ramgoolam

L'Ambassadeur plénipotentiaire du Saint-Siège et Nonce apostolique pour Maurice, Madagascar, les Seychelles et les Comores, Mgr Tomasz Grysia, a rencontré le Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, lors d'une visite de courtoisie au nouveau bâtiment du Trésor à Port Louis.

Dans une déclaration, Mgr Grysia a indiqué que sa rencontre avec le Premier ministre a été cordiale et fructueuse. La réunion, a-t-il dit, réitère l'engagement habituel des deux parties à travailler pour l'amélioration de la population sur le plan social et culturel.

Les discussions ont également porté sur le renforcement de la coopération régionale et le maintien de la paix et de l'unité entre la région de l'océan Indien. Mgr Grysia a également



**Espagne 2 - Turquie 2**

**Malgré son nul face à la Turquie, l'Espagne s'est qualifiée à son tour pour le Mondial**



**FOOTBALL**

**Belgique 7 - Liechtenstein 0**



**La Belgique corrige le Liechtenstein et se qualifie pour le Mondial**

Page 8

Page 8

**Agriculture française****40,000 petites fermes disparaissent en trois ans**

L'association Terre de Liens tire la sonnette d'alarme : selon les données issues de l'enquête triennale du ministère de l'Agriculture, près de 40 000 petites exploitations ont cessé leur activité entre 2020 et 2023.

Dans une cartographie rendue publique ce lundi, l'association Terre de Liens montre la concentration des propriétés agricoles sur tout le territoire : en seulement trois ans, 40 000 fermes – souvent familiales et polyvalentes – ont disparu au profit d'exploitations plus vastes, absorbées au gré des regroupements.

Certaines régions apparaissent particulièrement touchées. En Bretagne comme dans le nord du pays, près des trois quarts des fermes recensées en 1988 ont disparu. Au total, Terre de Liens rappelle que 90 % des départements ont perdu plus de la moitié de leurs exploitations agricoles depuis la fin des années 1980.

Pour Coline Sovran, porte-parole du mouvement, la situation s'apparente à « un plan social diffus », conséquence d'une transformation profonde du modèle agricole français. Elle dénonce la concentration du foncier et l'essor de logiques financières dans un secteur historiquement fondé sur la diversité et le maillage local. L'image traditionnelle de la petite ferme, affirme-t-elle, « s'efface chaque jour davantage ».

Selon l'association, « ce mouvement de concentration bénéficie à des exploitations de plus en plus grosses, contraintes de se spécialiser pour survivre dans la quête de productivité. Cette spécialisation accroît leur dépendance aux intrants et à des machines de plus en plus technologiques, au détriment de l'emploi agricole et de l'environnement. Si rien n'est fait, ce phénomène pourrait s'accentuer alors que d'ici à 2030, un quart des agriculteurs partiront à la retraite. »

**Des solutions à déployer**

Face à ce constat, Terre de Liens appelle les élus locaux à s'emparer du sujet. Parmi les pistes avancées : faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, soutenir l'approvisionnement en produits locaux, protéger les ressources en eau ou encore recenser les terres agricoles pour éviter leur disparition. Elle cite notamment l'exemple de la vallée des Jalles en Gironde, où six communes ont créé un périmètre de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels périurbains.

L'objectif, selon le mouvement, est autant de préserver l'outil de production alimentaire que de garantir un accès durable à une alimentation de proximité.

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

**Website:** Lesocialiste.info

**Facebook:** Lesocialiste.info

**Musique****Lady Gaga en show à Paris devant 18,000 personnes lundi dernier**

Divisé en quatre actes tel un opéra, le premier concert parisien du "Mayhem Ball Tour" a multiplié les tableaux spectaculaires et ensorcelants.

Longs manteaux noirs, maquillages excentriques, perruques blondes, tenues pailletées... Ça ne fait aucun doute, les milliers de personnes présentes à l'Accor Arena de Paris, lundi 17 novembre, viennent jouer le jeu de l'extravagance au concert de l'une des plus grandes stars de sa génération : Lady Gaga. Sur l'écran géant, installé derrière la scène, des messages de fans défilent, en attendant le début du show. Certains déclarent leur flamme, d'autres remercient l'artiste, tandis que quelques-uns incitent les spectateurs à faire du bruit pour créer une ambiance festive.

Mais l'atmosphère est bien loin d'être rock, pop ou électro, c'est la musique classique qui résonne dans l'enceinte de l'Arena. Les impatients peuvent ainsi se délecter des notes de Carmen de Bizet ou de La Symphonie fantastique de Berlioz. Il est alors 20 heures quand la chanteuse américaine apparaît à l'écran en train d'écrire un manuscrit. La tension monte, mais au bout de 35 minutes, le texte est terminé enfin et les fans s'égosillent, à quelques minutes du spectacle tant attendu.

**Une entrée grandiose**

À 20h40, le premier show parisien de sa tournée Mayhem Ball(Nouvelle fenêtre) commence. Le ton est donné : le spectacle est divisé en actes tel un opéra, où deux reines – l'une blanche, l'autre rouge – s'affrontent et cherchent à dominer un échiquier. L'Acte I s'intitule Of Velvet and Vice (De Velours et de Vice) et s'inscrit en lettres vampiriques sur le grand écran.

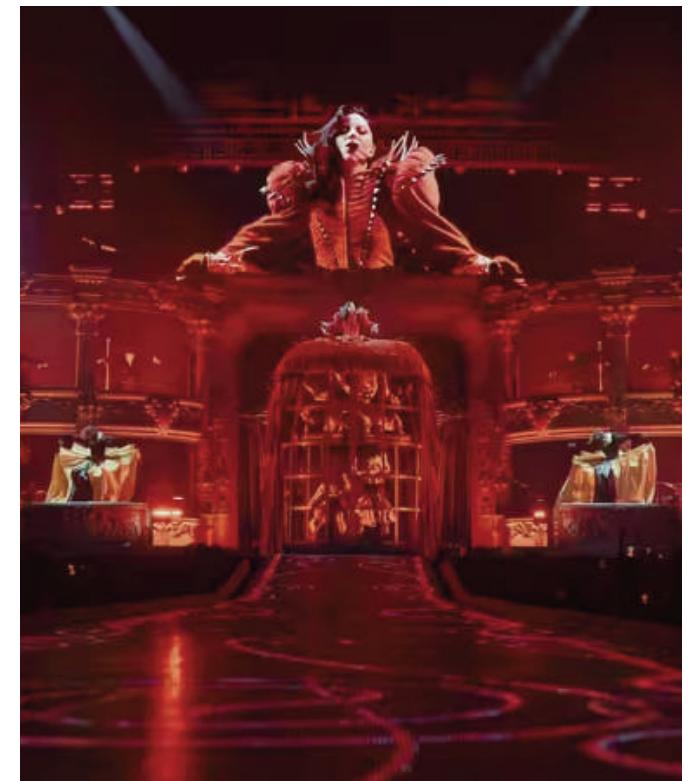
L'entrée grandiose de Lady Gaga émerveille les "Little Monsters", nom donné aux fans. L'artiste de 39 ans, perchée en haut d'une immense robe rouge, chante les premiers accords de Bloody Mary de l'album Born This Way, sorti en 2011, devant une marée rouge créée par les milliers de bracelets lumineux donnés avant le concert aux spectateurs. Une idée brillante puisque chaque tableau est en symbiose avec le public, qui fait alors partie intégrante du concert.

Plusieurs danseurs se cachent sous la grande jupe de la chanteuse et s'en échappent rapidement, au son d'Abracadabra, pour offrir au public une chorégraphie explosive sur Judas. Gaga, elle, sort quelques secondes plus tard, avec une canne à la main et se présente comme la Reine rouge. Dans une énergie folle et habituée, la chanteuse enchaîne, sans interruption, ses titres Aura (Artpop, 2013), Scheisse (Born This Way, 2011) et Garden of Eden (Mayhem, 2025).

Avant d'interpréter un de ses plus grands tubes, Poker Face, sorti en 2008, elle lance un "Bonsoir Paris. Welcome! It's your fucking house". Sur un échiquier géant, installé sur l'avant-scène, la chanteuse, en dame noire, et la dame blanche s'opposent. Les danseurs, eux, s'affrontent, tels des pions. Lady Gaga met fin à cette bataille en tuant son alter ego et en prononçant "Coupez-lui la tête" en référence à Alice aux pays des merveilles de Lewis Carroll.

L'Acte II And She Fell Into a Gothic Dream (Et elle tomba dans un rêve gothique) s'ouvre sur une scène macabre. Enterrée à moitié dans un bac à sable, elle caresse, joue, puis étrangle le squelette qui se trouve à ses côtés, tout en chantant Perfect Celebrity. Chaque tableau prend des airs de clip, de comédie musicale comme Le Fantôme de l'Opéra, ou de pièce de théâtre, telle la Commedia dell'arte, tout y est précis et soigné, jusque dans les moindres détails. Les spectateurs en prennent plein la vue et chantent à tue-tête les chansons Paparazzi, LoveGame ou Alejandro qui ont fait son succès à la fin des années 2000.

Les morts-vivants s'invitent au spectacle pour l'Acte III, The Beautiful Nightmare That Knows Her



Name (Ce beau cauchemar qui connaît son nom). Habilée d'une magnifique robe noire, digne des plus grands défilés de mode, Lady Gaga est accompagnée d'un gigantesque crâne qui est évidemment de circonstance puisqu'elle interprète des titres sur le thème de la mort : Killah, Zombieboy ou encore The Dead Dance. Les titres Applause et Just Dance terminent l'acte en transformant la salle de Bercy en véritable boîte de nuit géante.

**Une séquence émotion**

Le dernier acte, Every Chessboard Has Two Queens (Tous les échiquiers ont deux reines), est certainement le plus sobre de tous. Avant de chanter Born This Way – hymne queer – la chanteuse prend la parole pour offrir une longue tirade sur l'importance de la communauté queer dans ce quatrième acte. Un bateau, ressemblant à un mini-drakkar, apparaît comme par magie. Lady Gaga monte à bord et navigue sur l'avant-scène, transformée en océan. L'occasion de proposer, lors de sa traversée, une sublime version de Shallow, titre phare du film A Star Is Born.

La séquence émotions n'est pas loin : face à son piano, la star se confie sur ses débuts difficiles, avant d'interpréter, avec une voix majestueuse, Die With A Smile, Always Remember Us This Way et Edge Of Glory, hommage aux fans qui la soutiennent depuis maintenant vingt ans. Cerise sur le gâteau, l'artiste s'invite dans la fosse pour signer ici et là des autographes au son de Vanish Into You.

**"Monsters never die"**

La fin approche, la voix de la chanteuse annonce : "Monsters never die". Installée sur un brancard, transformée en monstre aux longs doigts, elle offre une scène finale époustouflante sur Bad Romance. Le show est terminé ou presque. Après quelques minutes de cris et d'applaudissements, les spectateurs aperçoivent, sur le grand écran, la chanteuse dans sa loge, sans perruque, sans maquillage, au naturel. Elle se lève et interprète alors un dernier titre, How Bad Do U Want Me, des coulisses jusqu'à la scène.

Dans une simple veste noire, Lady Gaga découvre, émue, la surprise de ses fans, de petites pancartes "We want you for real" brandies dans la fosse. L'artiste a offert 2h30 d'un show unique.

Lady Gaga, c'est l'extravagance, l'artifice, les costumes et les décors hors normes. Les spectateurs ont été servis. Stefani Germanotta, de son vrai nom, c'est le naturel, la proximité avec le public et l'authenticité. Les fans ont également été gâtés. En sortant du spectacle, on en redemande. Pour preuve, à 23h15 devant Bercy, des fans campaient déjà pour assister à son prochain concert, qui a lieu ce soir.

Autonomisation des femmes

# Accent mis sur le genre et le développement

Afin de mieux faire comprendre aux femmes leurs droits et leur rôle sur le lieu de travail et dans la société, un atelier sur le genre et le développement organisé par le Congrès des syndicats de Maurice (MTUC) s'est tenu à la salle multicomplexe de Dagotière.

La ministre des services financiers et de la bonne gouvernance, M. Jyoti Jeetun, et le ministre adjoint des finances, M. Dhaneshwar Damry, ont assisté à l'événement. Le Président de la MTUC, M. Dewan Quedou; la Coordonnatrice de l'atelier de la MTUC et membre du Comité des femmes de la CSI-Afrique, Mme Priyadarshini Gupta Ramjeawon étaient également présents.

Dans son allocution, la ministre Jeetun a souligné l'importance vitale de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, en soulignant plusieurs initiatives gouvernementales visant à faire progresser ces objectifs. Elle a évoqué les progrès significatifs réalisés par les femmes mauriciennes au fil des ans, notant que le pays est souvent cité comme un exemple majeur de l'émancipation des femmes en Afrique. Elle a salué la contribution des femmes au développement national et a réaffirmé son engagement à soutenir leur promotion continue.

Le Dr Jeetun a encouragé les femmes à persévérer, à faire preuve de courage, à rester concentrées et à rechercher l'excellence, ce qui leur permettra d'occuper des postes clés et de contribuer de manière significative à la croissance du pays.



Pour sa part, le ministre adjoint Damry a réitéré l'engagement du gouvernement à renforcer l'économie tout en assurant un développement inclusif dans tous les secteurs. Il a souligné les efforts visant à accroître

la participation des femmes aux postes de direction et à la prise de décisions, à réduire la pauvreté, à garantir un accès équitable à l'éducation et à améliorer la qualité de vie globale à Maurice.

## Maurice renforce sa stratégie de contrôle des drogues avec le partenariat de l'OMS

L'Agence nationale de contrôle des drogues (NADC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont tenu une réunion stratégique de haut niveau pour officialiser un nouveau partenariat technique. Cette collaboration vise à renforcer le cadre national de contrôle des drogues en s'alignant sur les meilleures pratiques mondiales en matière de santé publique, en vue d'améliorer le contrôle des drogues et la gestion de la toxicomanie à Maurice.

La réunion bilatérale a été dirigée par le Directeur général du NADC, le Dr Fayzal Sulliman, en présence de la Représentante de l'OMS pour Maurice, la Dre Anne-Marie Ancia. Les deux organisations ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une approche collaborative et fondée sur des données probantes pour lutter contre les troubles liés à l'usage de substances psychoactives tout en renforçant les capacités du système de santé du pays.

Selon le Dr Sulliman, le partenariat avec l'OMS est une pierre angulaire de la mission du NADC. Il a ajouté que l'expertise mondiale de l'OMS sera inestimable pour construire un système de soins et de prévention résilient, compatissant et fondé sur des données probantes pour la population de Maurice. « Nous sommes déterminés à concrétiser ces plans », a déclaré le Dr Sulliman.

Pour sa part, la Dre Ancia a félicité l'ADNC pour ses efforts et pour l'accent qu'elle met sur le traitement des troubles liés à la consommation de substances en tant que priorité de santé publique. « Nous sommes impatients de fournir un soutien technique solide à Maurice, en particulier pour renforcer les systèmes de surveillance et intégrer les soins dans le système de santé primaire », a-t-elle déclaré.

Les principaux domaines de coopération examinés au cours de la réunion sont les suivants :

- Adopter des normes internationales : Appliquer les normes internationales OMS/Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour le traitement et la prévention des troubles liés à l'usage de drogues, en



veillant à ce que les Mauriciens aient accès à des soins efficaces et de qualité;

- Renforcement de la surveillance nationale : renforcement de l'Observatoire national des drogues et mise en place d'un système d'alerte précoce solide pour mieux suivre les tendances en matière de drogues et identifier rapidement les nouvelles menaces et y répondre, en ce qui concerne les nouvelles substances psychoactives – les drogues de synthèse;

- Intégrer les soins dans le système de santé : Renforcer le système de santé national en intégrant les services de traitement de la toxicomanie dans les centres de soins de santé primaires, en développant des

programmes de prévention des surdoses et en assurant un « continuum de soins » continu pour les personnes, du traitement à la réadaptation, en collaboration avec le ministère de la Santé et du Bien-être.

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, plusieurs initiatives seront lancées au cours des 18 prochains mois, notamment une formation spécialisée pour les professionnels de la santé, la mise en place de mécanismes d'assurance de la qualité pour les services de traitement de la toxicomanie et l'élaboration de politiques fondées sur des données pour améliorer la réponse nationale à la consommation de drogues et à la toxicomanie.

**NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF  
THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that GDAW CREATIVE STUDIO LTD (Company Number: C190707), having its registered office at 26 Winston Churchill, Richelieu, Petite-Riviere, is applying to the Registrar of Companies to be removed from the register of companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Objections, if any, to the removal should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from publication of this notice.

Dated this: 17 November 2025.

KERIL RAMGOOLAM ALLY  
Company Secretary

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on Thursday the 14<sup>th</sup> day of May 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: " <> Les biens et droits immobiliers ci-après décrits dépendant d'un immeuble en blocs de ciment sous dalles à deux niveaux connu sous le nom de <> RESIDENCE NARAIN>>, érigé sur une portion de terrain de la contenance de HUIT PERCHES (8 Ps) soit TROIS CENT TRENTÉ SEPT METRES CARRES ET SOIXANTE SEPT CENTIEMES DE METRE CARRE (337.67 M<sup>2</sup>), située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit Vacoas, 30, Avenue E. Anquetil, et a depuis été arpentée par M. Pritviraj Munoruth, arpenteur juré, et a été par lui trouvée être de la contenance de DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE METRES CARRES (271 M<sup>2</sup>), PIN NUMBER 1731590041, située au susdit quartier mais au lieudit Vacoas, suivant son rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, en date du 05/02/2021, enregistré au Reg LS 99/99090597, le tout plus amplement décrit à l'acte de copropriété ci-après relaté. Lequel ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété – état descriptif de division suivant acte reçu par Me. Gunness Beeharry, notaire, en date du 05/05/2021 et 10/05/2021, enregistré et transcrit le 24/05/2021 au TV 202105/001323. DESIGNATION Le Lot No.2 Un appartement a usage résidentiel située au premier étage dudit bâtiment, le tout couvrant une superficie utile et privative de CENT DIX NEUF METRES CARRES ET VINGT CENTIEMES (119.20 M<sup>2</sup>), le tout plus amplement décrit à l'acte ci-après relaté. Ensemble une quote part de CINQ CENT VINGT DEUX MIL-LIEMES (522/1,000èmes) de propriété du sol et de toutes les parties communes y attachées. Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as more fully described in title deed witnessing "REGLEMENT DE CO PROPRIETE DE L'IMMEUBLE 'RESIDENCE NARAIN' / PARTAGE drawn up by Mr Gunness Beeharry, Notary Public, 05/05/2021 and 10/05/2021, registered and transcribed on the 24/05/2021 in TV 202105/001323. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: 1.1 Land Zoning Residential Site The rectangular shaped land has an even topography with a frontage of 20.79 metres to a 3.25-metre wide access road Avenue Emmanuel Anquetil lies at a distance of approximately 25 metres from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access Access to property is by means of a tarred and vehicular common road. Services Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood Neighbourhood mainly consists of semi-luxurious residential buildings in a heavily built-up area. All amenities including public transport are available in the region. 1.2 Building – Lot No.2 of Residence Narain Apartment – Lot No. 2 The double storey (Ground floor & 1<sup>st</sup> floor) residential building – Residence Narain – is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under an inverted reinforced concrete slab roof. Apartment Lot No.2 is found on the first floor and has a quote part of 522/1 000ths a) Gross covered area – 119.20m<sup>2</sup> (As per title deed) b) State of repair – Good c) Finishes: Openings – Metal glazed doors and windows Plastering and paint – External walls are rendered and painted. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Deelchand NARAIN.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November 2025.

Thierry Koenig SA  
ENSAfrica (Mauritius)  
18 Edith Cavell Street, Port Louis.  
Attorney in charge of the sale.

## La Roumanie déploie des avions de chasse face à une menace des drones sur son territoire

Deux chasseurs allemands opérant en Roumanie surveillaient la situation aérienne peu après minuit à la frontière avec l'Ukraine, à la suite de frappes aériennes russes, a annoncé le ministère de la défense roumain mercredi.

La Roumanie, pays membre de l'OTAN et frontalier de l'Ukraine, a mobilisé tôt mercredi 19 novembre des avions de chasse en réponse à une nouvelle incursion de drone sur son territoire, a annoncé le ministère de la défense. Deux chasseurs allemands opérant en Roumanie surveillaient la situation aérienne peu après minuit à la frontière avec l'Ukraine, à la suite de frappes aériennes russes, a annoncé le ministère de la défense roumain dans un communiqué de presse.

Pendant quelques minutes a été détecté le signal d'un drone ayant pénétré d'environ huit kilomètres dans l'espace aérien national » avant de disparaître des radars, a ajouté le ministère, précisant qu'une alerte téléphonique avait été envoyée aux habitants du comté de Tulcea, dans le sud-est du pays. « Le drone est réapparu par intermittence sur le radar pendant environ douze minutes » après des frappes aériennes russes près de la frontière roumaine avec l'Ukraine, a précisé le ministère, ajoutant qu'aucun impact au sol n'avait été signalé. « Deux autres avions, des F-16 de l'armée de

l'air roumaine, ont été mobilisés », a ajouté le ministère, expliquant qu'« aucun cas d'impact d'aéronef au sol n'a [vait] été signalé ». Une alerte a également été envoyée aux habitants du comté de Galati, lui aussi dans le sud-est.

### Survol d'un drone en Moldavie

La Moldavie voisine a également annoncé avoir constaté le survol de son territoire par un drone dans la nuit. « L'aéronef a traversé l'espace aérien moldave entre 03 h 22 et 03 h 35 (02 h 22 et 02 h 35 à Paris), volant de Lesnaia (Ukraine) vers Saiti, district de Stefan Voda, à une altitude d'environ 100 mètres », a précisé le ministère moldave dans son communiqué.

La Roumanie a enregistré plusieurs violations de son espace aérien, notamment des fragments de drones tombant sur son territoire, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022.

Lundi, les autorités roumaines avaient ordonné l'évacuation de deux villages après qu'une attaque de drones russes de l'autre côté du Danube, en Ukraine, a provoqué un incendie sur un navire transportant du gaz de pétrole liquéfié. C'était la première fois que des villages étaient évacués dans le pays en raison de la guerre en Ukraine. L'ordre d'évacuation avait été levé mardi.

## Le président Macron a reçu l'écrivain Boualem Sansal et son épouse à l'Elysée

L'écrivain avait été condamné à cinq ans de prison pour « atteinte à l'unité nationale » à la suite de propos tenus en octobre 2024 au média français d'extrême droite « Frontières ». Il a été gracié et libéré par le régime algérien le 12 novembre.

L'écrivain a été reçu par le président de la

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on Thursday the 29 day of January 2026, at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situated at Cr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy of « Une portion de terrain de la contenance de TROIS CENT QUARANTE NEUF METRES CARRES ET QUATRE VINGT SEIZE CENTIEMES DE METRE CARRE (349.96 M<sup>2</sup>), étant le lot No. 2, située au quartier du Grand Port, lieudit Blue Bay, Rue des Carangues et bornée d'après un procès verbal de rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Irsaa Nuckchady, arpenteur juré le 23/08/2010, enregistré au Reg LS 70/219, comme suit :- (PIN No. 1522220114) Du premier côté, par les réserves de QUATRE VINGT DIX CENTIMETRES (90 cms) de large longeant la Rue des Carangues sur DIX METRES (10 m 00) ; Du deuxième côté, par divers propriétaires sur TRENTE CINQ METRES (35 m 00) ; Du troisième côté, par divers propriétaires, sur DIX METRES (10 m 00) ; Et du quatrième et dernier côté, par le lot No. 1 sur TRENTE CINQ METRES (35 m 00). » Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation, the whole as morefully described in deed drawn up by Mr Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 22/09/2010, registered and transcribed on the 24/09/2010 in TV 7881/17.

There exists on the above described portion of land a concrete building under slab provided with water and electricity supplies. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr Mohammad Shaheer GAUNGOO and Mrs Bibi Farida GAUNGOO (born FOKEERBACCUS), the widow of Mr Rashid GAUNGOO.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18 day of November 2025.  
Thierry Koenig SA  
ENSAfrica(Mauritius)  
Of 18 Edith Cavell Street, Port Louis.  
Attorney in charge of the sale.

### NOTICE UNDER SECTION 311(2) COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the company "MASTER & KAIROS Co Ltd" having its registered office at 48 Telfair Avenue, Quatre Bornes to be removed from the register of companies under section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001, on the following ground. The company has ceased to operate and has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with constitution and the Companies Act 2001.

Any Objection to the removal, under section 312 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies within 28 days of the notice i.e. not later than 16<sup>th</sup> December 2025.

Dated this 18/11/2025.

**MR APPADOO NARAINSAMY  
(DIRECTOR)**

### NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that Beau Bois Development Ltd will apply to the District Council of Flacq for a Building & Land Use Permit for a proposed construction of a commercial and recreational development at Constance, Flacq.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 22.11.2025

### SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 07<sup>th</sup> day of May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situated at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain située au quartier de Flacq lieu dit Laventure, de la contenance de QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX ET QUINZE CENTIEMES METRES CARRES (490.15 M<sup>2</sup>) – Lot No. 10 et bornée d'après le partage en nature ci-après relate, comme suit :-(PIN Number :-1410020121) Du premier côté, par "Ramparsad Lane" TROIS METRES VINGT CINQ CENTIMETRES (3. 25 M) de large, une réserve D'UN METRE CINQUANTE CENTIMETRES (1.50 M) de large prise et faisant partie du lot présentement décrit, sur QUINZE METRE DIX CENTIMETRES (15.10 M); Du deuxième côté, par le lot No.9, sur TRENTÉ DEUX METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (32.48 M); Du troisième côté, par L. Ranoowah, sur QUINZE METRES DIX CENTIMETRES (15.10 M); Et du quatrième côté, par R. Jhummun , sur TRENTÉ DEUX METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (32.48 M). Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles y existait et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve et sans une plus ample désignation, l'acquéreur déclarant bien connaître les lieux pour les avoir vus et visités et en entre satisfait. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 14/06/2010 et enregistre le 17/06/2010 et transcrit au Volume 7776/38. **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location** The subject property is situated along a Ramparsad Road at about 80 metres from its junction with Ramparsad Lane, itself being at about 230 metres from its intersection with Laventure Road (B57). The site is more precisely located at the following **GPS Coordinates: [-20.148278, 57.686944]**. The neighbouring land is mainly residential. **Site Description** The site designated as Lot No 10 consists of a residential plot of land of an extent of **490.15 square metres (PIN: 1410020121)** as described in title deed registered and transcribed in volume 7776 No 38. The site is more fully described in a survey report drawn up by Mr Z.A.K Beegun (Sworn Land Surveyor) dated 07 November 2019. The site is regular in shape with a relatively even topography and major services are available around its perimeter. It has a road frontage of 15.10 with a maximum depth of 32.48 metres. Upon inspection, it was noted that the site is enclosed on three sides with concrete block walls and the driveway is laid with gravel. The remaining yard is landscaped to an average standard. **Building Description** A single-storey residential building of a gross approximate extent of 100 square currently made of concrete frame structures in-filled with block walls under reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and painted with metal glazed openings fitted with burglar bar. The floor is generally laid with ceramic tiles. Accommodation comprises of a covered terrace, a living room, a common toilet/bathroom, a kitchen/dining room and a standard bedroom. Upon inspection, it was noted that the property is in an average state of repairs and maintenance.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as the Anglo Mauritius Assurance Society Ltd against Mr. Arveen Kumar MANIC & Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November, 2025.

Thierry Koenig SA  
ENSAfrica (Mauritius)  
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis  
Attorney in charge of the sale

### CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Kheevan Johanveer CHOOLUN** of La Brasserie, Forest Side, Curepipe, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his names **Kheevan Johanveer** into those of **Khyv Shaan Veer**, so that in the future, he shall bear the names and surname of **Khyv Shaan Veer CHOOLUN**. Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 18<sup>th</sup> day of November 2025.  
**Kheevan Johanveer CHOOLUN**  
**APPLICANT**

### VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025

### Commerce/ France

## 80% de jouets non-européens vendus en ligne sont dangereux pour les enfants

La majorité des jouets sans marque vendus sur les plateformes de commerce en ligne représentent un danger pour les enfants, selon une étude menée par la Fédération française des industries du Jouet et de la Puériculture. Des astuces permettent cependant de faire le bon choix.

Attention aux jouets sans marque vendus sur les plateformes de commerce en ligne. La Fédération française des industries du jouet et de la puériculture (FJP) alerte sur les dangers de ces articles dans un rapport publié le 17 octobre 2024 et relayé par RMC Conso . 86% de ces jouets ne respectent pas les normes de sécurité de l'Union

### SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 7<sup>th</sup> day of May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situated at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT SOIXANTE DECIMAL QUARANTE METRES CARRES (260.40 M<sup>2</sup>) étant le Lot No.2 du lotissement dont elle est issue située au quartier de Flacq lieudit Trou D'eau Douce, et bornée, ainsi qu'il est dit au titre de propriété enregistré et transcrit au Vol : 8757/47, ci-après relaté d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif dressé par Monsieur Ravin TUPSY Arpenteur Jure en date du 21/05/1999 enregistre au Reg : LS 36/7414 comme suit :-(PIN NUMBER : 1422110257) Du premier côté partie par le Lot Numéro 1 et partie par une sortie de TROIS METRES (3.00 M) de large sur SEIZE METRES ET CINQUANTE CENTIMETRES (16.50 M) ; Du deuxième côté par le Lot Numéro 20 du plan général sur TREIZE METRES ET QUARANTE CENTIMETRES (13.40 M); Du troisième côté par la propriété Beau Rivage sur SEIZE METRES ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMETRES (16.85 M); Et du quatrième et dernier côté par le Lot Numéro 22 du plan général sur DIX HUIT METRES ET QUINZE CENTIMETRES (18.15 M) .Together with all the appurtenances and dependencies thereon existing and generally all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation. **STATEMENT OF OWNERSHIP:-** In virtue of a deed drawn up by and before Mr. Notary Arveen Ramphul on 17/06/2019 and 02/07/2019 and duly registered and transcribed on the 08/07/2019 in Vol. TV201907/000605 along with these presents, Mr. & Mrs. Jean Sébastien L'AIGUILLE (wife born Mrs. Marie Catheline Williana BONNIFACE) acquired the above described portion of land from Mr. and Mrs. Jean Paul Desire DOMINGUE (wife born Diane Ursule Aretha LASCIE). **BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: i) Location** The subject property is located within a residential parcelling along a common tarred road at about 760 metres from Montagnu Street, itself being at about 230 metres from its intersection with Belle Mare - Palmar -Trou D'Eau Douce Road (B59). The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.251682, 57.787777]. The neighbouring land use is mainly residential. **ii) Site Description** The site designated as Lot No 2 consists of a residential plot of land of an extent of 260.40 square metres as per documents provided. The site is more fully described in a survey report drawn up by Mr. R. Topsy (Sworn Land Surveyor) dated 21 May 1999 and registered in LS 36 No 7414. The site is regular in shape with an uneven topography and major services are readily available around its perimeter. The site has a road frontage of 16.50 metres and maximum depth of 18.15 metres. Upon inspection, it was noted that the site is currently bare land.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BANK ONE LIMITED against Mr. Jean Sébastien L'AIGUILLE & Anor.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November, 2025.

Thierry Koenig SA  
ENSAfrica (Mauritius)  
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis  
Attorney in charge of the sale

europeenne, selon cette étude comparative qui s'est intéressée à 100 jouets achetés en Europe, dont un quart en France. Plus de 80% constituent même un danger pour les enfants. La FJP s'est procuré les jouets sur les places de marché d'AliExpress, Allegro, Amazon Marketplace, Bol, Cdiscount, Fruugo, Light In The Box, Shein, Temu et Wish. Parmi les articles dangereux, un anneau de dentition pour bébé pouvant engendrer un étouffement, ou encore des slimes qui ne respectent pas le niveau légal d'élément chimique.

Plusieurs critères peuvent cependant vous aider à faire le bon choix. À commencer par la plateforme choisie et la marque du jouet. «Sans informations sur le vendeur, ça ne sent pas bon», prévient ainsi Christophe Drevet, directeur général de la FJP, cité par RMC Conso . Attention également aux prix trop alléchants. Un tarif de moins de 10 euros frais de port inclus est douteux. Le prix moyen d'un jouet neuf est en effet de 18 euros , d'après une étude menée par Circana.

Le marquage «CE» garantit quant à lui un produit respectant les normes de sécurité réglementaires. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) conseille également de bien lire les avertissements sur les emballages, et de se montrer prudent avec les jouets qui comportent des piles ou un transformateur. Elle recommande des mécanismes simples et non pliants pour les jeunes enfants.

### SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 5 day of February 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: "Une portion de terrain de la contenance de SIX CENT QUATRE VINGT SIX METRES CARRES (686 M<sup>2</sup>), située au quartier de Flacq, lieu dit Pont Blanc, chemin Anchaz et bornée d'après un rapport de Monsieur Robert Foiret, arpenteur juré, en date du 18/09/1989, enregistré au Reg :- LS 25/104412, comme suit :-(PIN Number :- 1415160141) Du premier côté, par un chemin de TROIS METRES QUATRE VINGT DIX (3 M 90) de large, une réserve de SOIXANTE ET UN CENTIMETRES (61 CM) de large entre, sur SEPT METRES TRENTÉ NEUF (7 M 39) ; Du second côté, partie par Vivekanand Sohotoo et en partie par le surplus du terrain sur une ligne brisée en trois parties mesurant respectivement TRENTÉ NEUF METRES ZERO UN (39 M 01), TROIS METRES SOIXANTE SIX (3 M 66) et VINGT QUATRE METRES TRENTÉ HUIT (24 M 38) ; Du quatrième et dernier côté, par divers propriétaires, un chemin de sortie de TROIS METRES ZERO CINQ (3 M 05) de large entre, sur SOIXANTE CINQ METRES QUATRE VINGT QUATRE (65 M 84). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without exception or reservation, the whole as more fully described in title deed drawn up by Mr. Joseph Andre Chaillet, Notary Public, on the 22/09/1989, registered and transcribed on the 27/09/1989 in TV 1973/53.". The property consists of a plot of land of 686 M<sup>2</sup> situate in a residential area at Pont Blanc in the district of Flacq, belonging jointly to Mr. Akhilanand SOHOTOO and Mr. Vedanand SOHOTOO as per TV 1973/53. There exists on that plot of land, three (3) residential buildings, constructions of which are in reinforced concrete framed structured, concrete block walls under reinforced concrete slab roofs. Access to property through one-way tarred road.

The whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Akhilanand SOHOTOO and Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 18 day of November 2025.  
Udhisteer K Ragobur  
ENSAfrica (Mauritius)  
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis  
Attorney in charge of the sale

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the day of 14<sup>th</sup> May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: Un immeuble terrain emplacement situé au quartier des Plaines Wilhems lieudit Cinq Arpents, formant partie d'un Lotissement connu sous le nom de « LES PLAINES DE L'HERMITAGE », étant le lot No 477, de la contenance de MILLE CINQUANTE HUIT METRES CARRES (1,058 M<sup>2</sup>), formé de la réunion de deux portions de terrain contigües, la première de la contenance de SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE METRES CARRÉS (692 M<sup>2</sup>) et la deuxième de la contenance de TROIS CENT SOIXANTE SIX METRES CARRES (366 M<sup>2</sup>) d'après le plan général du lotissement et borné comme il a été dit au titre de propriété ci-après relaté, d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Ravin TUPSY, arpenteur juré, le 09/06/2009 et clos 30/06/2009, enregistré au Reg LS 68/794, comme suit (PIN NUMBER : 1834031299) Du premier côté, par une réserve D'UN METRE ET CINQUANTE CENTIMETRES (1 M 50) de large, longeant un chemin de SIX METRES (6 M) de large, sur laquelle réserve la présente portion aura un droit de passage pour accéder audit chemin, sur VINGT TROIS METRES ET DIX HUIT CENTIMETRES (23 M 18) Du deuxième côté, par un droit de passage D'UN METRE ET CINQUANTE CENTIMETRES (1 M 50) de large, sur CINQUANTE TROIS METRES ET QUARANTE NEUF CENTIMETRES (53 M 49) Du troisième côté, par les sinuosités de la Rivière Hermitage. Et du quatrième côté, par le lot No 478, sur QUARANTE SIX METRES ET TRENTE TROIS CENTIMETRES (46 M 33). Ensemble la moitié indivise d'une maison en blocs de ciment sous dalles de huit pièces avec cuisine, trois salles de bains, les toilettes et un « Car Port » y existant, ainsi que les installations faites pour l'eau et la lumière électrique y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed drawn up by Mr. Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 16/10/2006, registered and transcribed on the 19/10/2006 in TV 6349/34. *And 2. A Fixed Charge by Mr. and Mrs. APOLLON Harold Raymond over the following asset*:- Ledit bâtiment résidentiel d'une superficie de DEUX CENT DIX SEPT DECIMAL HUIT METRES CARRES (217.8 M<sup>2</sup>) construit en blocs de ciment sous dalles, érigé sur deux portions de terrain contigües situées au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Curepipe, savoir :- *La première*, de la contenance de SIX PERCHES ET VINGT CINQ CENTIEMES (6.25 P) soit DEUX CENT SOIXANTE TROIS DECIMAL HUIT DIXIEMES METRES CARRES (263.8 M<sup>2</sup>) ; Et *La seconde*, de la contenance de VINGT TROIS METRES CARRES (23 M<sup>2</sup>) et bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté, comme suit :- Il a été fait observer au titre de propriété ci-après relaté que les dits terrains forment ensemble DEUX CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL QUATRE VINGT CENTIEMES METRES CARRES (286.80 M<sup>2</sup>). Avec ensemble une fraction correspondant à SOIXANTE DIX CENTIEMES (0.70) à prendre dans SEPT CENT CINQUANTE NEUF DECIMAL QUARANTE ET UN/MILLIEMES (759.41/1,000èmes) de la propriété du sol du sus dit terrain et des parties communes y attachées. » Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed drawn up by Mr. Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 16/10/2006, registered and transcribed on the 19/10/2006 in TV 6349/34. *And 2. A Fixed Charge by Mr. and Mrs. APOLLON Harold Raymond over the following asset*:- Ledit bâtiment résidentiel d'une superficie de DEUX CENT DIX SEPT DECIMAL HUIT METRES CARRES (217.8 M<sup>2</sup>) construit en blocs de ciment sous dalles, érigé sur deux portions de terrain contigües situées au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Curepipe, savoir :- *La première*, de la contenance de SIX PERCHES ET VINGT CINQ CENTIEMES (6.25 P) soit DEUX CENT SOIXANTE TROIS DECIMAL HUIT DIXIEMES METRES CARRES (263.8 M<sup>2</sup>) ; (PIN Number :- 1743150074) D'un côté, par un chemin mitoyen et commun, sur CINQUANTE TROIS PIEDS NEUF POUCES (53' 9") soit DIX SEPT DECIMAL CINQ METRES (17.5 M) ; Du second côté, par Jasmath Kawal, sur QUARANTE SIX PIEDS HUIT POUCES (46' 8") soit QUINZE DECIMAL DEUX METRES (15.2 M) ; Du troisième côté, par Asnally Oollit, sur CINQUANTE QUATRE PIEDS TROIS POUCES (54' 3") soit DIX SEPT DECIMAL SOIXANTE SEPT METRES (17.67 M) ; Du quatrième côté, par Dewoonanen Kawal, sur QUARANTE SIX PIEDS SIX POUCES (46' 6") soit QUINZE DECIMAL QUATORZE METRES (15.14 M) ; La mesure employée est le pied français/mètres. Et *La seconde*, de la contenance de VINGT TROIS METRES CARRES (23 M<sup>2</sup>) et bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté, comme suit :- (PIN Number :- 1743150130) ; D'un côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen d'UN METRE QUATRE VINGT QUINZE (1 M 95) de large, sur UN METRE QUARANTE TROIS (1 M 43) ; Du second côté, par le surplus du terrain de la venderesse, sur QUINZE METRES SEIZE (15 M 16) ; Du troisième côté, par M. Deepnarain Ramkishore, sur UN METRE SOIXANTE DEUX (1 M 62) ; Du quatrième et dernier côté, par le terrain appartenant au présent acquéreur lui-même, sur QUINZE METRES QUINZE (15 M 15) ; Il a été fait observer au titre de propriété ci-après relaté que les dits terrains forment ensemble DEUX CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL QUATRE VINGT CENTIEMES METRES CARRES (286.80 M<sup>2</sup>). Avec ensemble une fraction correspondant à SOIXANTE DIX CENTIEMES (0.70) à prendre dans SEPT CENT CINQUANTE NEUF DECIMAL QUARANTE ET UN/MILLIEMES (759.41/1,000èmes) de la propriété du sol du sus dit terrain et des parties communes y attachées. » Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed drawn up by (i) Mr. Jacques Montocchio, Notary Public, on the 17/09/1975, registered on the 26/09/1975 in Reg. C 275/2731 and transcribed on the 17/09/1975 in TV 1300/232 (ii) Mr. Joseph Marcel Joson, Late Notary Public, on the 07/10/1992, registered and transcribed on the 19/10/1992 in TV 2434/49 and (iii) Mr. Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 16/10/2006, registered and transcribed on the 19/10/2006 in TV 6349/34.». The property consists of two plots of land of 261 M<sup>2</sup> and 23 M<sup>2</sup> respectively on which stands a two storey (ground + one) residential building. Construction is in reinforced concrete framed structure, concrete block walls under reinforced slab roofs.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mrs. Bibi Tasleem Fazlee Jhingut.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November 2025

Thierry Koenig SA  
ENSafrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 29<sup>th</sup> day of January, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (Courtroom No. 23), 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: 1. *A Fixed Charge by Mr. and Mrs. APOLLON Pierre Harold David Cursley Aldo over the following asset*:- Le droit de surélévation sur CENT CINQUANTE DEUX METRES CARRES (152 M<sup>2</sup>) à prendre d'un bâtiment résidentiel d'une superficie de DEUX CENT DIX SEPT DECIMAL HUIT METRES CARRES (217.8 M<sup>2</sup>) construit en blocs de ciment sous dalles, érigé sur deux portions de terrain contigües situées au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Curepipe, savoir :- *La première*, de la contenance de SIX PERCHES ET VINGT CINQ CENTIEMES (6.25 P) soit DEUX CENT SOIXANTE TROIS DECIMAL HUIT DIXIEMES METRES CARRES (263.8 M<sup>2</sup>) ; Et *La seconde*, de la contenance de VINGT TROIS METRES CARRES (23 M<sup>2</sup>) et bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté, comme suit :- Il a été fait observer au titre de propriété ci-après relaté que les dits terrains forment ensemble DEUX CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL QUATRE VINGT CENTIEMES METRES CARRES (286.80 M<sup>2</sup>). Avec ensemble une fraction correspondant à SOIXANTE DIX CENTIEMES (0.70) à prendre dans SEPT CENT CINQUANTE NEUF DECIMAL QUARANTE ET UN/MILLIEMES (759.41/1,000èmes) de la propriété du sol du sus dit terrain et des parties communes y attachées. » Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed drawn up by Mr. Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 16/10/2006, registered and transcribed on the 19/10/2006 in TV 6349/34. *And 2. A Fixed Charge by Mr. and Mrs. APOLLON Harold Raymond over the following asset*:- Ledit bâtiment résidentiel d'une superficie de DEUX CENT DIX SEPT DECIMAL HUIT METRES CARRES (217.8 M<sup>2</sup>) construit en blocs de ciment sous dalles, érigé sur deux portions de terrain contigües situées au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Curepipe, savoir :- *La première*, de la contenance de SIX PERCHES ET VINGT CINQ CENTIEMES (6.25 P) soit DEUX CENT SOIXANTE TROIS DECIMAL HUIT DIXIEMES METRES CARRES (263.8 M<sup>2</sup>) ; (PIN Number :- 1743150074) D'un côté, par un chemin mitoyen et commun, sur CINQUANTE TROIS PIEDS NEUF POUCES (53' 9") soit DIX SEPT DECIMAL CINQ METRES (17.5 M) ; Du second côté, par Jasmath Kawal, sur QUARANTE SIX PIEDS HUIT POUCES (46' 8") soit QUINZE DECIMAL DEUX METRES (15.2 M) ; Du troisième côté, par Asnally Oollit, sur CINQUANTE QUATRE PIEDS TROIS POUCES (54' 3") soit DIX SEPT DECIMAL SOIXANTE SEPT METRES (17.67 M) ; Du quatrième côté, par Dewoonanen Kawal, sur QUARANTE SIX PIEDS SIX POUCES (46' 6") soit QUINZE DECIMAL QUATORZE METRES (15.14 M) ; La mesure employée est le pied français/mètres. Et *La seconde*, de la contenance de VINGT TROIS METRES CARRES (23 M<sup>2</sup>) et bornée d'après le titre de propriété ci-après relaté, comme suit :- (PIN Number :- 1743150130) ; D'un côté, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen d'UN METRE QUATRE VINGT QUINZE (1 M 95) de large, sur UN METRE QUARANTE TROIS (1 M 43) ; Du second côté, par le surplus du terrain de la venderesse, sur QUINZE METRES SEIZE (15 M 16) ; Du troisième côté, par M. Deepnarain Ramkishore, sur UN METRE SOIXANTE DEUX (1 M 62) ; Du quatrième et dernier côté, par le terrain appartenant au présent acquéreur lui-même, sur QUINZE METRES QUINZE (15 M 15) ; Il a été fait observer au titre de propriété ci-après relaté que les dits terrains forment ensemble DEUX CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL QUATRE VINGT CENTIEMES METRES CARRES (286.80 M<sup>2</sup>). Avec ensemble une fraction correspondant à SOIXANTE DIX CENTIEMES (0.70) à prendre dans SEPT CENT CINQUANTE NEUF DECIMAL QUARANTE ET UN/MILLIEMES (759.41/1,000èmes) de la propriété du sol du sus dit terrain et des parties communes y attachées. » Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as more fully described in title deed drawn up by (i) Mr. Jacques Montocchio, Notary Public, on the 17/09/1975, registered on the 26/09/1975 in Reg. C 275/2731 and transcribed on the 17/09/1975 in TV 1300/232 (ii) Mr. Joseph Marcel Joson, Late Notary Public, on the 07/10/1992, registered and transcribed on the 19/10/1992 in TV 2434/49 and (iii) Mr. Hassam Seelarbokus, Notary Public, on the 16/10/2006, registered and transcribed on the 19/10/2006 in TV 6349/34.». The property consists of two plots of land of 261 M<sup>2</sup> and 23 M<sup>2</sup> respectively on which stands a two storey (ground + one) residential building. Construction is in reinforced concrete framed structure, concrete block walls under reinforced slab roofs.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November, 2025

Udhister K. Ragobur  
ENSafrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

## SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 14<sup>th</sup> day of May, 2026 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain de la contenance de DEUX CENT QUARANTE SEPT METRES CARRES (247 M<sup>2</sup>) située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit Beau-Sejour (Quatre Bornes), Route Boundary et bornee d'après un proces verbal de rapport dressé par Monsieur Sureshing Beehuspoteea, arpenteur jure, le 26/07/1994, enregistre au Reg : LS 30/1801, comme suit :- (PIN NUMBER : 1722420098) Au Nord Est par les heritiers de Monsieur Mahesh Teeluck, sur DOUZE METRES SOIXANTE QUATRE CENTIEMES (12.64 M) Au Sud Est, par la septième portion decrite au dit proces verbal, sur DIX NEUF METRES CINQUANTE QUATRE CENTIMETRES (19.54 M) Au Sud Ouest par un chemin commun projete de QUATRE METRES CINQUANTE CENTIMETRES (4.50 M) de large (donnant acces d'une part a la Route Boundary et d'autre part a l'Avenue Robert Edward Hart ), des reserves D'UN METRE CINQUANTE CENTIMETRES (1.50 M) de large entre, se trouvant entierement sur la presente portion, sur DOUZE METRES SOIXANTE QUATRE CENTIMETRES (12.64 M), Et au Nord Ouest par le cinquieme portion decrite au dit proces verbal, sur DIX NEUF METRES CINQUANTE QUATRE CENTIMETRES (19.54 M). Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles d'une superficie d'environ DEUX MILLE PIEDS CARRES (2000<sup>2</sup>) soit CENT QUATRE VINGT CINQ METRES CARRES ET QUATRE VINGT UN CENTIEMES DE METRE CARRE (185.81 M<sup>2</sup>) y existant, ainsi que les installation faites pour l'eau, la lumiere électrique et le drainage y attachées et generalement de tout ce qui peut en depender ou en faire partie, sans aucune exception ni reserve. Le tout plus amplement decrit au titre en date du 08/09/2016 enregistre et transcrit le 15/09/2016 au Volume TV 201609/001091. STATEMENT OF OWNERSHIP In virtue of a deed drawn up by and before Mr. Notary Ahmad Ibrahim GOPEE, on the 08/09/2016 and duly registered on the 15/09/2016 and transcribed in Vol. TV 201609/001091. The Surety and Customer (a) and (b) are owners of the above described immovable property presently charged for having acquires from Mr. and Mrs. Indren KUNDASAMY. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: The Property i) Overview The subject property situated at Beau Sejour, Quatre Bornes consists of a freehold residential land and building. ii) Ownership Mr and Mrs Ashish Kumar Gopee owns the subject property as per title deed registered and transcribed in volume 201609 No 001091.iii) Location The subject property is situated along a common tarred road at about 70 metres from its junction with Boundary Road (B75), itself being an approximate distance of 160 metres from Berthaud Avenue. The site is more precisely located at the following GPS Coordinates: [-20.262750, 57.464250]. The neighbouring land use is mainly residential. iv) Site Description The site consists of a residential plot of land of an extent of 247 square metres as described in title deed registered and transcribed in Volume 201609 No 001091. The site is morefully described in a survey report drawn up by Mr S. Beehuspoteea (Sworn Land Surveyor) dated 06 July 1994 and registered in LS 30 No 1801. The site is regular in shape with a relatively even topography and major services are available around its perimeter. Upon inspection, it was noted that the subject property is enclosed with concrete block walls and is accessed via a vehicular metal gate. The remaining yard is landscaped to a good standard. v) Building Description A two-storey residential building of a gross approximate extent of 264 square metres (GF: 112 square metres, GF (CIS): 10 square metres, FF: 112 square metres, Access to roof: 30 square metres) currently made of concrete frame structures in-filled with block walls under reinforced concrete slab roof stands on the site. The walls are plastered and painted with metal gazed openings fitted with burglar bars. The floor is generally laid with ceramic tiles and laminated flooring. The building is fitted with CCTV Cameras. Accommodation at the ground floor level consists of a living/dinning room, a TV Kitchen, a terrace, a terrace under corrugated iron sheets, a toilet, a garage and a terrace. The first floor comprises of a prayer room, three bedrooms, a common bathroom/toilet and an office. The second floor includes a staircase lobby and an open roof terrace. Upon inspection, it was noted that the building is in a good state of repairs and maintenance.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of BANK ONE LIMITED against Mr. Ashish Kumar GOPEE & Anor

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 18<sup>th</sup> day of November, 2025.

Thierry Koenig SA

ENSafrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

Qualifications Coupe du Monde 2026**Ecosse 4 Danemark 2****L'Ecosse s'offre trois golazos de folie pour terrasser le Danemark et s'envoler aux Etats-Unis**

En l'emportant 4-2 contre le Danemark, mardi lors de la dernière journée des éliminatoires, l'Ecosse s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2026 dans une ambiance de maboulous à Glasgow. Avec à la clé trois bijoux plus beaux les uns que les autres

Le prix Puskas 2026 de la Fifa peut-il sérieusement échapper à un Ecossais ? Dans un scénario à 30 % de possession de balle, 5 tirs cadrés et 1,17 expected goal (xG), l'Ecosse a en tout cas réussi l'exploit d'inscrire quatre buts, dont trois golazos absolus, pour s'offrir son ticket pour la Coupe du monde 2026, mardi face au Danemark (4-2).

Devancés d'un point par les Danois au coup d'envoi de la dernière journée de leur groupe éliminatoire (10 points contre 11), les joueurs de Steve Clarke se sont offert une soirée légendaire à Hampden Park, mettant ainsi fin à 28 années sans Mondial de football pour tout un peuple. Le tout devant 50.000 supporters surexcités, dans la lignée de leur immense soutien (en vain) lors de l'Euro 2024.

McTominay s'envole tel Cristiano Ronaldo

Et il y avait de quoi, quand on songe déjà au retourné acrobatique ultra-spectaculaire de Scott McTominay dès la 3e minute de jeu. Le MVP du Calcio 2025 avec Naples s'est en effet envolé à une



hauteur « cristianesque », sur un centre de Ben Gannon-Doak, pour ouvrir le score. Sur les images, le pied droit du milieu écossais semble ainsi avoir décollé 50 bons centimètres au-dessus

de la tête d'un Joachim Andersen impuissant et médusé. On vous laisse voir et revoir ce but de zinzin par ici.

Pas bravo au décisif joker Lawrence Shankland, seul Ecossais à

avoir inscrit mardi un but de raccroc sur corner (2-1, 78e). On plonge donc ensuite dans un temps additionnel aux allures de divertissement ultime pour le football. Tenant un nul 2-2 malgré une infériorité numérique depuis la 61e (et l'expulsion du latéral Rasmus Kristensen), le Danemark a alors un pied et demi aux Etats-Unis.

**Un lob depuis la ligne médiane en apothéose**

C'est le moment choisi par Kieran Tierney pour surgir depuis l'extérieur de la surface et envoyer une praline divine de 20 m, sur un renvoi cata de Morten Hjulmand, au bout d'une amorce de kick and rush 100 % scottish (3-2, 90e+ 3). Et non, on n'en restera pas là : « jamais deux bangers sans trois », comme on dit à Glasgow. C'est là que Kenny McLean, remplaçant au coup d'envoi comme Shankland mais aussi Tierney, nous offre LE bijou ultime. Les Danois poussent alors pour égaliser et perdent un nouveau ballon clé.

McLean intercepte, réussit un petit crochet avant le rond central puis, dans une situation de 3 contre 2, tente un lob de la ligne médiane. Le coup de génie est parfaitement dosé, Kasper Schmeichel est battu (4-2, 90e+ 8), Hampden Park tremble, et on s'inquiète sérieusement pour la voix de Yoann Riou sur la chaîne L'Equipe.

**Kosovo 1 Suisse 1****La Suisse obtient le nul au Kosovo et comporte son billet!**

La Suisse ira bien en Amérique du Nord ! La sélection de Murat Yakin a obtenu son billet pour la Coupe du monde 2026 malgré le match nul concédé face au Kosovo mardi à Pristina (1-1).

Aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, le sélectionneur bâlois vivra donc un deuxième Mondial à la tête de l'équipe de Suisse, après celui du Qatar. Nul doute qu'il voudra faire oublier la funeste élimination concédée en 8es de finale à Doha, ce naufrage collectif vécu face au Portugal (6-1).

Naufrage il n'y a pas eu mardi, où le bateau helvétique a solidement résisté au déluge de pluie qui s'est abattu toute la journée sur la capitale kosovare. Tout le monde a vite compris que la défaite par six buts d'écart qui aurait contraint les Helvètes à passer par les barrages n'avait aucune chance de se produire.

Solide sans être géniale, la Suisse a assuré l'essentiel jusqu'à la mi-temps, même si elle aurait pu ouvrir le score dès la 6e minute. Mais le ballon piqué de Michel Aebischer, bien lancé par Breel Embolo, n'a pas surpris le gardien kosovar Arijanet Muric.

**Vargas met fin au suspense**

Les hommes de Murat Yakin se sont



toutefois appliqués à mettre fin à tout suspense au retour des vestiaires. Ruben Vargas, qui n'avait pas encore marqué dans ces qualifications, a su exploiter une passe géniale de Djibril Sow (47e).

Murat Yakin et ses hommes auraient sans doute pu terminer l'année sur une nouvelle victoire, mais Johan Manzambi,

titularisé à la place d'un Dan Ndoye laissé au repos, a manqué la balle du 2-0 après un dribble remarquable dans la surface kosovare. Les joueurs de Franco Foda en ont alors profité pour faire vibrer le public dans la dernière demi-heure, Florent Muslija égalisant d'une jolie frappe enroulée qui a surpris Gregor

Kobel (74e).

L'équipe de Suisse saura malgré tout se contenter d'un match nul qui lui permet de terminer l'année civile invaincue, une première depuis... 1945 ! Et de se qualifier directement pour une sixième Coupe du monde consécutive après celles de 2006, 2010, 2014, 2018 et 2022.

Qualifications Coupe du Monde 2026Espagne 2 - Turquie 2

# Malgré son nul face à la Turquie, l'Espagne s'est qualifiée à son tour pour le Mondial

Le résultat n'aura finalement pas eu d'incidence sur le classement de ce groupe E, les Espagnols terminant avec trois points d'avance sur la Turquie, mais pourra sonner comme un couac dans le parcours presque parfait des protégés de Luis de la Fuente dans ces qualifications. Un match nul et deux buts encaissés par la Roja, une grande première lors de cette campagne (2-0). La Bulgarie a de son côté disposé de la Géorgie (2-0).

**L'Espagne a eu la balle de match**

Comme à son habitude, l'Espagne a démarré fort avec un but de Dani Olmo qui a glacé l'ensemble de l'équipe adverse (1-0, 4e). Mais à force de toujours gagner, on finit par se lasser et se déconcentrer. Une faille dont s'est servi Deniz Gul au moment de remettre les siens à hauteur d'une magnifique reprise de volée juste avant la pause (1-1, 42e). Les protégés de Vincenzo Montella ont même réussi à renverser totalement la tendance en prenant l'avantage peu avant l'heure de jeu grâce au missile de Salih Ozcan (1-2, 54e). Piqués, les Espagnols ne souhaitaient pas terminer cette campagne de qualification sur une mauvaise note, et moins de dix minutes plus tard, Mikel Oyarzabal a remis les pendules à l'heure (2-2, 62e). La Roja a eu plusieurs fois la balle de match dans le temps additionnel par Alex Baena (90e+3) et Fermín López (90e+7), mais Altay Bayindir, puis l'arbitre assistant ont empêché les Espagnols de s'offrir un grand chelem. Mais après tout, l'essentiel est acquis pour les protégés de Luis de la Fuente, puisque la qualification est dans la poche.

La Roja semble tout de même le grand favori pour ce Mondial.

Suède 1 - Slovénie 1

## Match nul également lors de la rencontre Suède – Slovénie

Le match entre la Suède et la Slovénie, qui comptait pour le groupe B des qualifications pour la Coupe du monde, s'est également soldé par un score de 1-1.

Timi Elsnik a donné l'avantage à la Slovénie (1-0) à la 64e minute. La Suède n'a égalisé qu'à la 87e minute grâce à un but de Gustav Lundgren.

Besfort Zeneli a terminé la rencontre au milieu de terrain suédois.

La Slovénie a terminé les qualifications à la troisième place de son groupe avec quatre points. La Suède est restée quatrième avec seulement deux points.

Mais la Suède participera aux barrages en tant que vainqueur de son groupe en Ligue des Nations.

Belgique 7 - Liechtenstein 0

## La Belgique corrige le Liechtenstein et se qualifie pour le Mondial



La Belgique accueillait le Liechtenstein lors de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, ce mardi 18 novembre. Face à une nation bien inférieure sur le papier, les Diables Rouges n'ont pas fait dans le détail : ils ont infligé une correction aux Liechtensteinois (7-0). Les hommes de Rudi Garcia ont décroché leur billet pour le Mondial.

Le travail a été largement accompli pour les hommes de Rudi Garcia face au Liechtenstein, ce mardi 18 novembre. Les Red Devils ne devaient pas perdre à domicile, à Liège, face à une nation bien inférieure sur le papier pour décrocher leur billet pour la Coupe du monde 2026. La Belgique n'a pas fait dans le détail et l'a emporté sur le score de sept buts à zéro débutant parfaitement la rencontre grâce au but de Vanaken, chassant les doutes après le match nul concédé au Kazakhstan quelques jours plus tôt.

**Quatre buts en sept minutes !**

Le Citizen Jérémy Doku y est ensuite allé de son doublé pour porter le score à 3-0 avant la pause et mettre les siens à l'abri. Intenable sur son côté gauche, l'ancien Rennais a été dans tous les bons coups et a même délivré une passe décisive pour permettre à Charles De Ketelaere de participer à la fête.

L'attaquant de l'Atalanta Bergame faisait trembler les filets pour la troisième fois en cinq minutes lorsque la Belgique se déchaînait sur les buts de Benjamin Büchel qui a dû ramasser le ballon dans ses buts quatre fois en l'espace de sept minutes seulement.

L'essentiel est fait pour les hommes de Rudi Garcia, qui terminent premier de leur groupe et qui seront bel et bien de la partie en Amérique, à la Coupe du monde 2026.